

Aspremont  
Castagniers  
Colomars  
Duranus  
Falicon  
La Roquette-sur-Var  
Levens  
Saint-André de la Roche  
Saint-Blaise  
Saint-Martin-du-Var  
Tourrette-Levens  
La Trinité

# Entre voisins

Revue du Sivom Val de Banquière - Mars 2009



environnement  
travaux  
communication  
enfance  
jeunesse  
social  
finances  
sécurité



## L'année 2009 Spécial budget





Honoré Colomas

Maire de Saint-André de la Roche,  
Président du Sivom Val de Banquière

## Le mot du Président

“

La mobilisation des élus siégeant aux différentes commissions et groupes de travail ainsi que l'implication du personnel ont permis de construire ce budget 2009 qui, nous l'espérons, répondra le mieux possible aux besoins des habitants du territoire intercommunal.

La densité et la qualité des réflexions engagées permettent de proposer des principes de fonctionnement nouveaux, des services innovants et une coopération intercommunale forte et solidaire. C'est réconfortant dans cette époque mouvementée.

Nous espérons que l'association de nos moyens et de nos compétences contribuera à préserver un peu nos administrés de la tourmente générale.

Je passe la parole aux vice-présidents en charge des différentes compétences du Sivom Val de Banquière pour qu'ils expliquent les grandes orientations qui ont été validées par les maires et les élus membres du comité syndical. ”



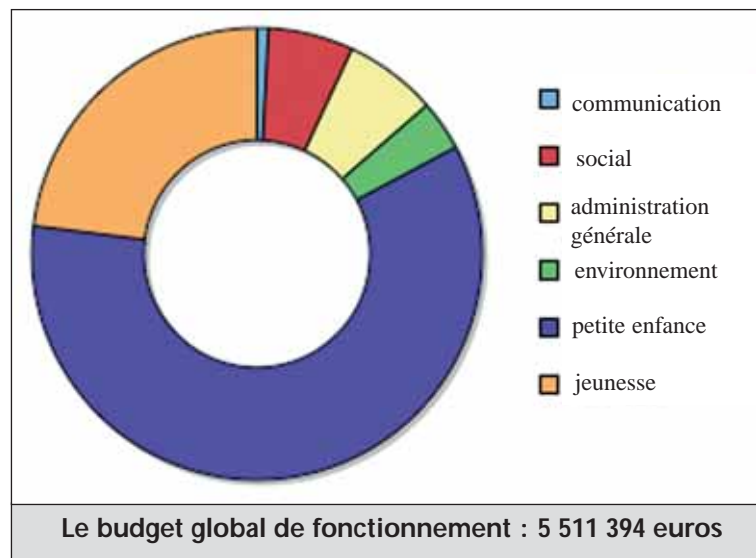
Jean-Jacques Carlin

Vice-président délégué aux Finances et au Personnel

## Les Finances

“

Un vrai budget de service public ”

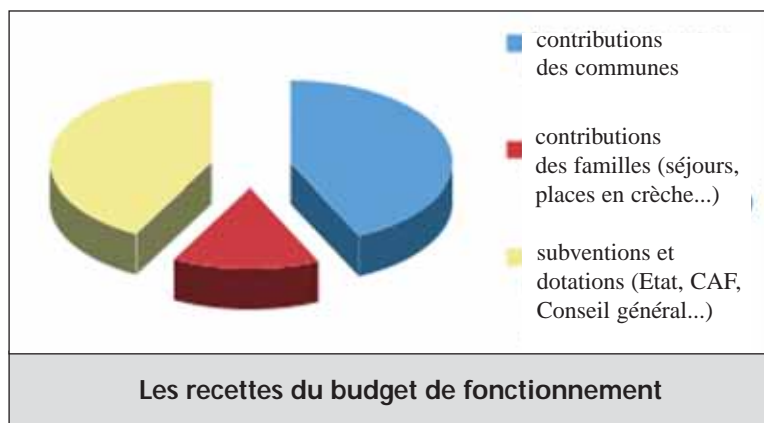


Il apparaît clairement que de Banquière profitent l'Enfance et la Jeunesse sont directement aux habitants les poutres maîtresses du budget de fonctionnement. du territoire intercommunal. Si l'on y ajoute le Social, on La grande nouveauté, cette s'aperçoit que plus de 80% année, vient de La Trinité des activités du Sivom Val qui, suivant l'exemple

d'Aspremont et de Falicon, de Banquière profitent directement aux habitants du territoire intercommunal. La grande nouveauté, cette année, vient de La Trinité qui, suivant l'exemple

a choisi de transférer au Sivom Val de Banquière une partie importante de son secteur Jeunesse. Comme il s'agit d'une grande commune, l'impact est sensible (+ 883 726 euros, soit une augmentation de 20% du budget global de fonctionnement par rapport à l'an dernier). Cependant, pour le Sivom, l'opération est neutre puisque La Trinité lui verse la totalité des montants nécessaires. Pour les administrés, elle est clairement identifiable grâce au système de la contribution fiscalisée (voir encadré ci-contre).





Les charges en personnel sont élevées (3 797 025 euros), mais il n'y a là rien d'anormal puisque la vocation première du Sivom Val de Banquière est d'offrir à la population des services de qualité.

#### Le secteur Petite enfance

Il emploie 83 personnes : 67 travaillent dans les 6 crèches intercommunales,

3 au Relais assistantes maternelles et 13 à la crèche familiale de La Trinité, soit un équivalent temps plein de 77,8 personnes.

#### Le secteur Jeunesse

Il organise des séjours de vacances, des activités périscolaires, et gère en direct plusieurs centres de loisirs. Il emploie 68 personnes, dont 60 animateurs vacataires n'in-

tervenant que les mercredis ou pendant les vacances, soit l'équivalent de 21 emplois temps plein.

#### Au niveau administratif

On ne compte que 13 personnes tous services confondus, (soit 11,4 emplois en équivalent temps plein) : le minimum pour « faire tourner la boutique ».

On s'aperçoit donc que le Sivom Val de Banquière est un gros employeur mais qu'il met l'essentiel de ses forces vives au service des familles.

## Et le budget d'investissement ?

D'un montant de 2 841 919 euros, le budget d'investissement est presque entièrement

dédié aux opérations que les communes confient au syndicat intercommunal au titre de

la maîtrise d'ouvrage déléguée. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Travaux.

Extension de la crèche intercommunale de Levens



## Contribution fiscalisée ou participation ?

Si vous habitez l'une des dix communes qui ont fait, ces dernières années, le choix de la contribution fiscalisée, la part du Sivom Val de Banquière apparaît sur votre feuille d'impôts locaux, dans la colonne « syndicat ».

Il s'agit d'un simple transfert : ce qui est comptabilisé dans cette colonne ne l'est plus dans la colonne « commune ». Si votre commune ne doit pas faire face à de nouvelles dépenses, le niveau de fiscalité reste donc constant.

Aspremont et Duranus s'en tiennent pour l'instant au système de la participation en inscrivant dans leurs dépenses budgétaires le montant qu'elles doivent au syndicat intercommunal.

A noter que la contribution fiscalisée s'applique uniquement aux services (crèches, séjours, centres de loisirs, social, environnement...). Les opérations d'investissement que les communes délèguent au Sivom sont, elles, financées sur le mode de la participation.

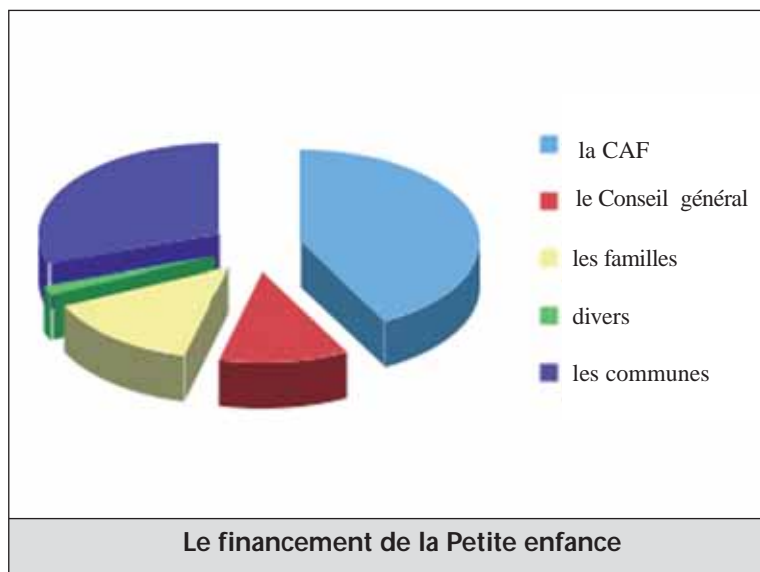
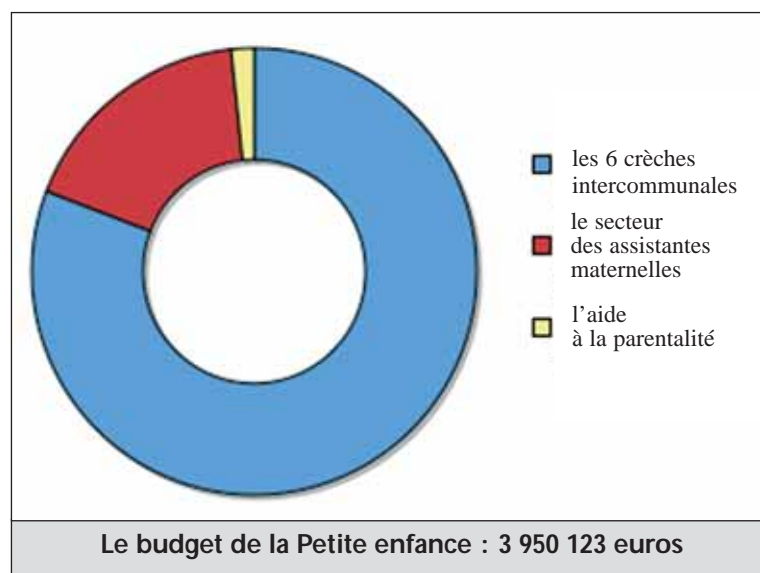


Vanessa Avenoso

Vice-présidente déléguée à la Petite enfance et à la Jeunesse

## La Petite enfance

“ Après des années d’expansion, on se pose et on s’organise ”



Les crèches intercommunales, on le voit, mobilisent près de 70% du budget Petite Enfance, car ces équipements, qui rendent un inestimable service aux familles, sont par nature gros consommateurs de personnel, de locaux, d’énergie et de « fongibles » (repas pour les petits, etc.). Mais l’on s’aperçoit avec plaisir que le Conseil général et la CAF financent la moitié des dépenses, en grande partie grâce au contrat Enfance que le Sivom Val de Banquière a signé

avec la Caisse d’Allocations Familiales.

### Augmenter la capacité d’accueil

En 2009, pour répondre à la demande croissante des familles, des travaux seront entrepris dans plusieurs établissements de façon à augmenter leur capacité d’accueil : à la crèche de Castagniers, à la crèche de Saint-André de la Roche et à la crèche de Levens (ce dernier chantier est déjà bien avancé).

Enfin, le pôle Petite Enfance de La Trinité sera lancé au printemps. Il s’agit de construire au centre-ville un équipement qui hébergera la crèche multi-accueil et offrira des locaux à la crèche familiale, au Relais Assistantes Maternelles et aux ateliers Enfants Parents (aide à la parentalité). Le Sivom Val de Banquière assurera la maîtrise d’ouvrage de toutes ces opérations d’investissement (se reporter à la rubrique *Travaux*).

### Grandes évolutions

Par le biais de commissions et de groupes de travail, le Syndicat intercommunal réfléchit également à la manière d’optimiser le fonctionnement de l’ensemble du secteur Petite enfance :

- professionnaliser les équipes en favorisant les échanges (formation inter-crèches, journée intercommunale de la Petite Enfance...)
- améliorer le système d’inscription dans les crèches
- valoriser le travail des agents
- améliorer la qualité d’accueil dans le secteur des assistantes maternelles
- créer un guichet d’information unique pour renseigner les parents sur l’ensemble des modes de garde et les instruire sur le nombre de places disponibles aussi bien chez les assistantes maternelles que dans les crèches.

Des orientations importantes qui permettront d’améliorer l’existant sans engager de grosses dépenses, car l’époque n’est pas facile, ni pour les contribuables ni pour les organismes financeurs.

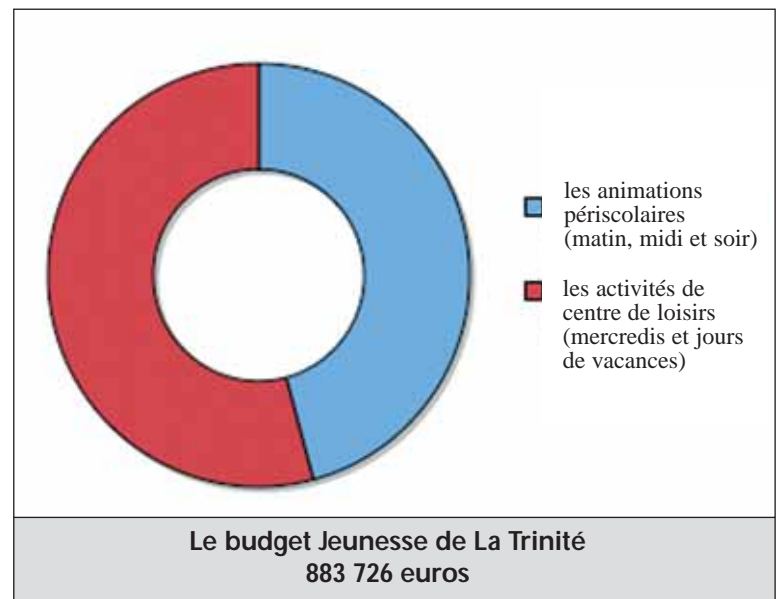
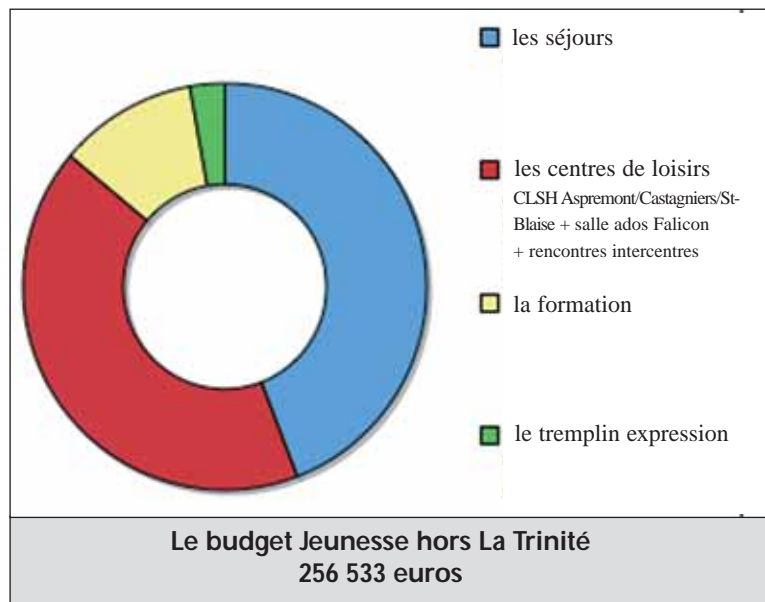
Pour plus d’infos, lire les deux dernières pages.





# La Jeunesse

“ Un secteur en pleine effervescence ”



Sont maintenues pour 2009 les actions qui font le succès du secteur Jeunesse : les séjours d'été et d'hiver pour les ados et pré-ados, ainsi que le camp de vacances qui accueille pendant l'été quelque 250 enfants de 6 à 16 ans provenant des divers centres de loisirs du territoire intercommunal. Avec cette année une petite touche italienne puisque les jeunes skieront non loin de Sestrières et passeront, cet été, une semaine au lac de Garde.

### Trois centres de loisirs en gestion directe

Le Sivom voit s'accroître son activité de gestionnaire. A côté du centre de loisirs d'Aspremont/Saint-Baise/Castagniers et de la salle ados de Falicon, il hérite en effet du secteur jeunesse de la Trinité qui comprend le fonctionnement du périscolaire matin, midi et soir, ainsi que l'orga-

nisation des activités de loisirs les mercredis et pendant les vacances pour les enfants de 3 à 12 ans. Pas une mince affaire, eu égard au nombre d'enfants et d'employés concernés, mais le début d'une aventure où les deux parties auront certainement beaucoup à échanger en termes d'expérience, de savoir faire et d'organisation. L'arrivée de La Trinité multiplie par quatre le budget de la Jeunesse, mais qu'on se rassure : la commune de La Trinité continue d'assumer le financement des activités qui la concernent.

### Gros plan sur la formation

L'autre grande nouveauté est d'ordre « identitaire » : en avril, une semaine de formation rassemblera les élus du Sivom et les directeurs des différents centres de loisirs du territoire intercommunal.

Objectif : construire un projet éducatif doublé d'un projet pédagogique qui reflètera les principes et les orientations du Sivom en matière d'éducation et de loisirs, le tout en s'appuyant sur les projets, les richesses et les expériences des différents CLSH. Organisée par les CEMEA sous la tutelle de la Direction Départementale de Jeunesse et Sports, la formation sera qualifiante pour les directeurs de centres de loisirs et s'inscrit dans une politique globale de formation professionnelle.





**Pierre Vitale**

Vice-président délégué à l'Environnement et à la Sécurité

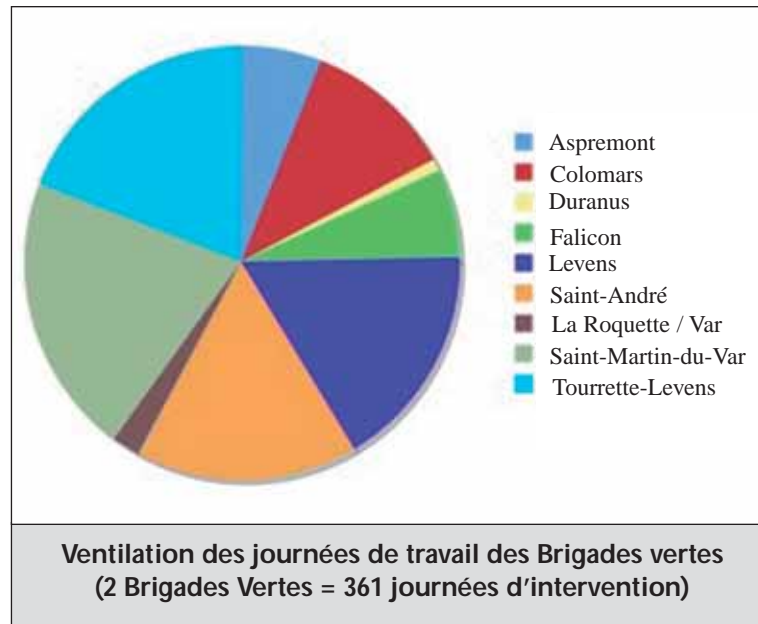
## L'Environnement et la sécurité

“

Mutualiser les moyens entre toutes les communes

”

### Les Brigades vertes



Créées en 1994, les Brigades Vertes représentent l'essentiel du budget de fonctionnement de la compétence Environnement : 178 581 euros. Comme il s'agit d'une action d'insertion (les 8 agents relèvent tous du RMI), les Brigades Vertes sont subventionnées à 70 % par l'Etat et le Conseil général, ce qui est une aubaine pour les communes : une équipe de 4 personnes, matériel et véhicule compris, ne revient qu'à 256 euros/jour et assure

des tâches indispensables comme le débroussaillage des espaces communaux, l'entretien des sentiers, le nettoyage, les petits travaux de maçonnerie, de peinture ou de menuiserie ...

### La sécurité

Dans le domaine de la sécurité, plusieurs actions sont envisagées pour 2009, qui reposent toutes sur le principe de la mutualisation des moyens - en d'autres termes ce qu'une commune ne peut

faire toute seule, plusieurs communes peuvent y parvenir en associant leurs idées et en partageant les coûts. Voici les propositions retenues :

- aider les communes qui le désirent à mettre en place un système de vidéo surveillance, ou à optimiser le leur, notamment au niveau de la gestion des images (coût estimatif de l'étude : 15 000 euros)

- recourir à un système de fourrière automobile pour enlever plus facilement et à moindre coût les épaves immatriculées abandonnées sur la voie publique (réflexion en cours)

- doter les différentes forces de sécurité (polices municipales et gendarmerie) d'un système radio qui leur permette d'accroître l'efficacité des interventions sur le territoire intercommunal (réflexion en cours).

Une équipe des Brigades Vertes dans le feu de l'action



### Entre voisins

Revue du Sivom Val de Banquière  
 Directeur de publication :  
 Honoré Colomas  
 Réalisation : Maritée Juge,  
 service communication  
 Imprimeur : Crouzet  
 06340 la Trinité  
 Tirage : 16 000 ex.  
 N° ISSN : 1959-4577



# La Prévention des risques naturels

“ Une prise de conscience indispensable ”



Jacques Bisch

Vice-président  
délégué  
à la prévention des  
risques naturels



Saint-André de la Roche ne craint plus les fortes précipitations et les inondations qui s'en suivaient: grâce au Sivom Val de Banquière, les ponts ont été rehaussés et le lit de la rivière a été reprofilé, laissant ainsi passer les eaux en crue.

## La prévention des inondations

Le Contrat de Rivière du Val de Banquière associe de nombreuses collectivités et organismes sur une durée de cinq ans. Y participent le Sivom Val de Banquière, le Syndicat Intercommunal du Paillon, Nice-Côte d'Azur, l'Etat, l'Agence de l'Eau, etc.

Elaboré ces dernières années, il est quasiment bouclé au niveau des études et se traduira dans les faits par des travaux d'entretien du lit, de protection des berges, de prévention des inondations, de valorisation paysagère et d'amélioration des réseaux d'eaux pluvia-

les et d'assainissement. Reste à rédiger le document final qui permettra d'obtenir l'agrément de l'Etat et les aides financières qui l'accompagnent (17 500 euros).

## La prévention des incendies

Le Sivom Val de Banquière va soutenir les efforts des communes concernant la mise en oeuvre du débroussaillage réglementaire, c'est-à-dire l'obligation qu'ont les particuliers de débroussailler autour de leur habitation. Plusieurs actions sont prévues en 2009, pour un coût total estimatif de 20 000 euros :

- création d'un modèle

d'arrêté municipal pour les 12 communes du Sivom

- étude et cartographie des zones sensibles sur sept communes
- formation sur le terrain dispensée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

## La lutte contre le moustique tigre

Elle se traduira par diverses actions de sensibilisation en direction de la population, ainsi qu'une étroite collaboration entre les services municipaux et les Brigades Vertes sous la direction de l'Entente Interdépartementale de Démoustication.

## Le financement des actions

Hors les Brigades Vertes, toutes les actions des budgets « Environnement et sécurité » et « Prévention des risques naturels » relèvent du budget d'investissement, car il s'agit soit d'études soit de matériel. Montant total : 68 000 euros.



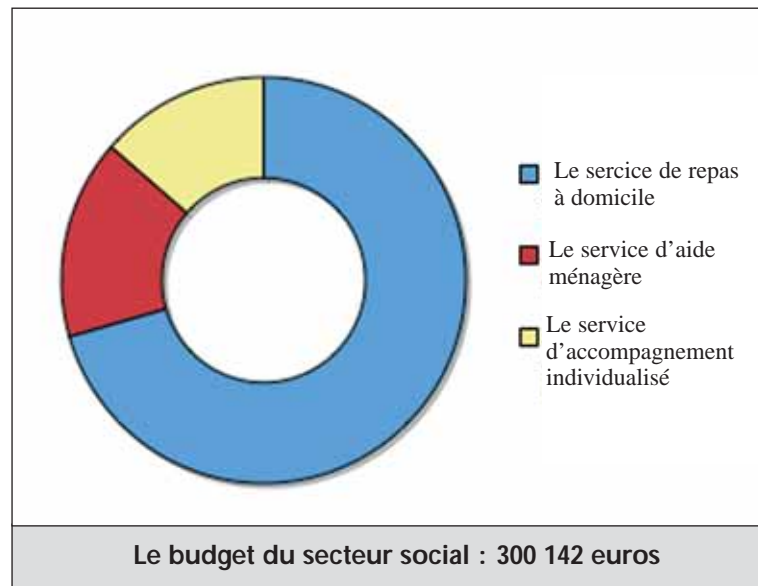
Marie-Alice Hivet

Vice-présidente  
déléguée  
aux Affaires sociales

## Le Social

“

Le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes est une priorité plus que nécessaire aujourd'hui.”



L'année 2008 a été marquée par le transfert au Conseil général de la Maison des Services Publics qui est donc devenue la 6<sup>e</sup> Maison du Département. Libéré d'un certain nombre de charges (personnel, locaux, etc), le syndicat intercommunal peut à présent s'orienter vers la mise en place de nouveaux services pour les personnes âgées ou dépendantes, tout en visant l'économie de moyens. Ainsi la participation des communes a baissé de 30%, alors que les services à la personne sont en hausse significative.

■ Le service de repas à domicile, initié en juin 2007, consti-

tue la part la plus importante du budget social, avec 85 bénéficiaires répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal - et un fort indice de satisfaction.

### Nouveaux services en vue

■ L'aide à domicile (ménage, préparation des repas, repassage, lavage...) répondra surtout aux besoins des communes riveraines du Var, dont très peu sont dotées d'un service municipal d'aide ménagère. Le budget de démarrage a été établi sur la base de 10 bénéficiaires et impliquera le recrutement de deux agents titulaires du DE d'auxiliaire de vie sociale.

■ Le service d'accompagnement individualisé consistera à accompagner les personnes âgées ou dépendantes chez le médecin ou le kiné, à les aider à faire des courses ou à rendre visite à leurs proches.

Enfin, les résultats de l'enquête sur les besoins des personnes âgées réalisée par les communes et le Sivom diront si d'autres actions sont à mettre en place (atelier mémoire, atelier équilibre, information en direction des « aidants » - enfants et conjoints - qui sont souvent démunis sur les dispositifs existants pour aider la personne en perte d'autonomie à se maintenir au domicile).

Le Sivom finalise actuellement ses démarches pour obtenir l'agrément qualité, de façon à ce que les nouveaux services soient pris en compte par le Conseil Général au titre de l'APA ou par les caisses de retraite, ce qui impliquera la gratuité pour nombre de bénéficiaires et un coût minime pour les communes.





## Les Travaux

“ L'idéal serait de planifier les projets sur 5 ans, de façon à étaler les efforts et à optimiser les aides ”

Les communes disposent, au Sivom Val de Banquière, d'une équipe en charge d'accompagner leurs investissements, formée aux pratiques économiques et pouvant, dès la conception des projets, donner une réelle vision financière. Fin 2008, lors de la réunion du conseil des maires, l'élaboration d'un plan de travaux à 5 ans pour chaque commune a été mis à l'ordre du jour, dans l'objectif d'étaler les efforts et d'op-

timiser les aides. Dans cette année de difficultés, il est en effet primordial que le Sivom soit un acteur économique responsable qui oeuvre pour le maintien de l'emploi et le développement des équipements publics.

Le service "Marché-Travaux" prend en charge les opérations de toute nature que les communes délèguent au Sivom sous mandat de maîtrise d'ouvrage. Il lui revient plus précisément de :

- monter le plan de financement le plus avantageux pour chaque projet
- mettre en oeuvre les marchés publics
- assurer le suivi des chantiers
- encadrer juridiquement les opérations

En déléguant la maîtrise d'ouvrage au syndicat intercommunal, les communes sont en outre assurées d'engranger un bonus financier de la part du Conseil général des Alpes-Maritimes. Pour encourager l'intercommunalité, celui-ci majore en effet ses subventions dans d'importantes proportions (+ 10 % en zone rurale et + 20 % en zone de montagne) sitôt que des communes s'associent pour mener à bien leurs opérations d'investissement. De son côté, le service "Travaux-Marchés" du Sivom est financé par une contribution de 3% du total des dépenses (2,5 % dans le cas d'opérations supérieures à 1 million d'euros).

### Opérations ouvertes au budget 2009

#### TOURRETTE-LEVENS

- réfection des gradins du stade Brocarel 434 150
- pelouse synthétique au stade Brocarel 410 000
- rénovation i de l'église Ste Rosalie (phase 1) 427 000

#### ASPREMONT

- construction du groupe scolaire (phase 2) 5 899 000

#### DURANUS

- élargissement accès à la mairie (phase 2) 263 000

#### SAINT-MARTIN-DU-VAR

- canalisation du vallon des Vallières 555 574

#### CASTAGNIERS

- extension de la crèche 192 000

#### LEVENS

- création d'une aire de stationnement 3 009 136
- extension de la crèche 535 000

#### LA TRINITE

- construction du pôle petite enfance 5 381 678

#### COLOMARS

- travaux divers à la crèche 40 800

#### SAINT-ANDRE DE LA ROCHE

- réfection de la toiture du moulin (phase 1) 45 000
- vidéo-protection du village 70 000
- confortement des tennis (phase 1) 250 000
- extension de la crèche la Grenouillère 500 000

Le coût global des opérations (TTC) figure dans la colonne de droite.



Georges Reverte

Vice-président  
délégué  
aux Travaux



Aspremont : construction  
du groupe scolaire

Duranus : élargissement de la  
voie d'accès à la mairie





Pascal Bonsignore

Vice-président  
délégué  
à la Communication

## La Communication

“ Développer la communication c’est avant tout faciliter les échanges entre les élus des 12 communes et informer les habitants des différentes missions et actions du Sivom, en utilisant tous les supports de communication, notamment internet. ”



Ci-contre : la page d’accueil du site internet [www.sivomvaldebanquiere.fr](http://www.sivomvaldebanquiere.fr)  
Ci-dessous : le dernier numéro de la revue intercommunale “Entre Voisins”

**Budget  
de la Communication:  
42 566 euros**



Depuis l’an dernier, le Sivom Val de Banquière s’est « dématérialisé » : à côté de la revue intercommunale *Entre Voisins* qui paraît trois fois par an, des affiches et des articles de presse qui ont tous besoin de papier pour exister, le syndicat intercommunal s’est lancé sur le net. D’abord en créant le site [www.sivomvaldebanquiere.fr](http://www.sivomvaldebanquiere.fr) (consultez-le, il est régulièrement mis à jour et contient beaucoup de diaporamas), puis en donnant chaque mois des nouvelles fraîches à propos des crèches, des séjours de vacances, des travaux, des recrutements, etc. Un conseil : pour recevoir *Les Actus du Sivom*,

allez sur le site et cliquez sur le bouton « je m’inscris », à gauche de l’écran.

L’intérêt d’internet ? Délivrer une information rapide et à faible coût. Etant par nature immatériels, Le site et le mailing ne coûtent que le temps de travail nécessaire à leur élaboration. Le site reçoit tous les mois quelque 5000 visiteurs et *Les Actus*, envoyées par mail, touchent 900 personnes. Un chiffre en progression constante.

C’est donc ce sillon que le Sivom va s’employer à creuser, tout en invitant les communes à relayer l’information dans leurs propres médias (sites et bulletins municipaux).



## Intense réflexion du côté des bébés



Modes de garde, formation professionnelle, échanges d'expériences ... Le deuxième semestre 2008 a été marqué par une bouillonnante activité intellectuelle au sein du service Petite Enfance. Les parents, vous le découvrirez, n'ont pas été oubliés puisqu'un numéro d'appel unique va être créé à leur attention.

### Surprise !

Il y a sur le territoire du Sivom Val de Banquière six crèches multi-accueil qui totalisent 148 places. Or, il y a, sur le même territoire intercommunal, 166 places chez les assistantes maternelles privées possédant l'agrément de la PMI et 31 places à la crèche familiale de La Trinité (voir encadré). Bien sûr, le nombre de places ne correspond pas au nombre d'enfants accueillis. Ce dernier est bien supérieur - presque trois fois plus élevé dans les crèches du fait que les parents inscrivent rarement leur enfant pour la semaine entière et qu'une même place profite donc à plusieurs bambins.

Quoi qu'il en soit, la réalité est là : près d'un parent sur deux confie son enfant à une assistante maternelle agréée. La chose est surprenante, car on parle généralement davantage des crèches que des nounous, mais il faut en convenir : le secteur de la

garde à domicile couvre un besoin bien réel des familles.

### Un numéro unique d'information

Prenant la mesure de cette situation, le Sivom Val de Banquière a décidé de mettre en place un « guichet unique de la Petite enfance ». Grâce à ce numéro d'appel téléphonique, les parents auront toutes les réponses aux questions qu'ils se posent : Quelles sont les différences entre les deux modes de garde ? Quelles sont les aides financières ? Quelles démarches administratives faut-il faire pour inscrire son enfant en crèche ou auprès d'une nounou ? La crèche est-elle forcément moins chère que l'assistante maternelle ? Y a-t-il des assistantes maternelles près de mon domicile ou sur mon trajet de travail ? Puis-je être mis en contact avec elles ?

### Inscriptions dans les crèches : vive la souplesse !

Vous habitez le territoire intercommunal, vous voulez inscrire votre enfant en crèche mais vous balancez entre plusieurs établissements : celui qui se trouve le plus près de votre domicile, celui qui se trouve sur votre trajet de travail et celui qui se trouve près d'une personne de confiance qui pourra récupérer l'enfant à la fermeture de la crèche. Ne vous tracassez plus. Vous pouvez désormais pré-inscrire votre enfant dans trois crèches différentes, en donnant un ordre de préférence.

Dans tous les cas, il faudra vous déplacer pour effectuer la pré-inscription dans les établissements que vous aurez choisis. Cela vous permettra de rencontrer les directrices et de vous familiariser avec les différentes structures. Il est possible de pré-inscrire votre enfant dès la déclaration de

### Vous avez dit crèche familiale ?

La crèche familiale est un établissement regroupant des assistantes maternelles agréées.

L'enfant est accueilli au domicile de l'assistante maternelle et rejoint la crèche pour des activités d'éveil assurées par des professionnels de la petite enfance. L'assistante maternelle est salariée de la crèche familiale. A ce titre, elle bénéficie également d'un accompagnement professionnel.

La crèche familiale de La Trinité, gérée par le Sivom, compte 13 assistantes maternelles et représente une capacité d'accueil de 31 places. Suite à plusieurs départs à la retraite, des recrutements sont en cours. Conditions d'embauche : habiter sur La Trinité et être titulaire de l'agrément. Pour plus d'information, contacter la directrice de la crèche familiale, au 04 93 54 3155.

grossesse, mais vous devez confirmer votre choix tous les 3 mois auprès d'une des crèches sélectionnées.

Les pré-inscriptions ont lieu toute l'année. Les commissions d'admission des crèches se réunissent en avril. La rentrée des enfants s'effectue fin août et débute par une période d'adaptation.

## Formation tous azimuts

■ En 2007 et 2008, le personnel des crèches a bénéficié de plusieurs journées de formation sur le thème « observer le jeune enfant ». Il s'agissait, pour le personnel encadrant, d'être attentif au comportement des enfants, en s'affranchissant des idées préconçues qui s'avèrent souvent erronées.

■ Une autre formation se déroulera en 2009-2010, dans le droit fil de la première. La thématique sera « jouer avec les bébés » et les intervenants seront des psychologues du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

■ A l'automne 2008, un séminaire a permis à tous les responsables de mettre à plat et d'améliorer le fonctionnement général du service Petite enfance.

■ La journée pédagogique intercommunale qui réunira le 3 juillet les 90 employés du secteur Petite Enfance au siège du Sivom sera basée sur des échanges de pratique.

■ La validation des acquis et de l'expérience (VAE) fait également partie des objectifs du Sivom. Il s'agit d'aider financièrement les agents des crèches qui souhaitent entamer une démarche diplômante, pour autant que leur demande s'accorde aux besoins des établissements.

■ Dernier point : la professionnalisation des assistantes maternelles agréées. Les contacts établis entre le Conseil général (PMI et circonscriptions de secteur) et le Sivom viennent de se concrétiser par la constitution d'un groupe de travail commun. Les assistantes maternelles désireuses de participer à cette réflexion sont priées de se faire connaître auprès du RAM (04 93 55 24 78).

## Esprit d'équipe

Difficile de rester dans son coin au service Petite enfance. Tout est fait pour réunir les gens, même s'ils ne travaillent pas

complètement dans le même domaine. Prenons le cas des assistantes maternelles : avec leurs bambins, elles fréquentent régulièrement les crèches et se rencontrent aux ateliers du RAM, à la sortie de fin d'année ou à la fête de Noël.

Le Noël du personnel intercommunal, qui s'est déroulé cette année à Falicon, a rassemblé de nombreux agents et beaucoup de monde est attendu à la 2<sup>e</sup> Journée intercommunale de la Petite Enfance qui se déroulera samedi 13 juin et aura pour thème l'environnement. Avis aux familles !



## Bientôt le printemps

Comme une hirondelle à l'approche des beaux jours, Nicole Cabal a repris le chemin du Sivom. Quittant son association de Vallauris, "il était une fois la Terre", elle se rend tantôt dans une crèche, tantôt dans une autre.

Sa mission ? Faire découvrir aux tout petits les mille et un bonheurs de la nature, un projet éducatif qui a séduit le service Petite Enfance au point qu'il le reconduit pour la deuxième année consécutive.

L'hiver est encore rude, et il fait trop froid pour envisager de quelque semis que ce soit, mais ce n'est pas grave, on jardinera plus tard. Voilà pour aujourd'hui un cabas plein de légumes. "Qui peut me montrer une endive ?" Les petits ne se bousculent pas pour répondre : sans doute n'en mangent-ils guère à la maison et découvrent-ils aujourd'hui la blancheur craquante et la forme parfaitement oblongue de cette salade d'hiver. Nicole demande ensuite à chacun de choisir un légume en particulier - carotte, petit chou ou artichaut. Elle leur donne une belle tranche d'argile fine, facilement modelable, et voilà les enfants devenus potiers, comme par enchantement !